

SENTIER DU CLOS HALLE



HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
N°B202 AU 2ème étage

ENTREE	5.21 m ²
SEJOUR/CUISINE	29.13 m ²
CHAMBRE 1	13.17 m ²
CHAMBRE 2	9.94 m ²
CHAMBRE 3	10.53 m ²
WC	1.38 m ²
SDB	5.33 m ²
SDE	2.28 m ²
DGT	4.54 m ²

SURFACE HABITABLE 81.51 m²

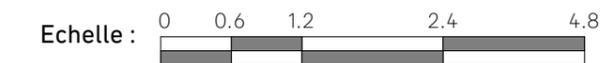
BALCON 8.07 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 89.58 m²

LEGENDE

AP Allège pleine		Sèche Serviette	
AV Allège Vitrée		Radiateur	
VR Volet Roulant		R Réfrigérateur	
GC Garde-corps		LL Lave-linge	
		LV Lave-vaisselle	
ETEL Esp techn. elect. du lgt		CUI Cuisson	
PL Placard		TRI Tri sélectif	
		Retombée de poutre	
Fenêtre	Porte-fenêtre	Oscillo-battant	Fixe

INDICE 0 OCTOBRE 2022



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR

EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

